

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE MONS a l'honneur de vous transmettre ci-après un complément à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du **LUNDI 28 FÉVRIER 2005, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Mons, Salon Gothique.**

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
36	<p style="text-align: center;"><u>HUIS CLOS</u></p> <p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : M. DI RUPO</u></p> <p><u>AIDE A LA PROMOTION DE L'EMPLOI.</u> Interruption de carrière par réduction des prestations d'1/5e temps à un rédacteur-prolongation.</p>	1e 11336
37	<p style="text-align: center;"><u>ERRATUM</u></p> <p style="text-align: center;"><u>HUIS CLOS</u></p> <p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : Mme HOUDART</u></p> <p><u>INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE MONSFORMATIONS.</u> Désignation d'une sous-directrice à mi-temps à titre définitif.</p> <p><u>Ce point remplace et annule le 32e objet o) inscrit à l'Académie des Métiers, des Arts et des Sports.</u></p>	8e/2e 6390

Le Secrétaire communal,
Bernard VANCAUWENBERGHE

Le Bourgmestre-Président,
Elio DI RUPO